

Département des Landes
—
SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'ORTHE
—

Envoyé en préfecture le 30/06/2022

Reçu en préfecture le 30/06/2022



ID : 040-200032886-20220621-ORT_DL1_210622-DE

N° 1

Objet : Bilan des acquisitions réalisées au cours de l'année 2021

Le 21 Juin 2022,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Pour le Département des Landes :

- M. Xavier FORTINON
- M. Cyril GAYSSOT
- M. Damien DELAVOIE

Pour la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans :

- M. Jean-Marc LESCOUTE
- M. Serge LASSERRE
- Mme Corine DE PASSOS

Avait donné procuration :

- Mme Christine FOURNADET à M. Cyril GAYSSOT

Etaient excusés :

- Mme Rachel DURQUETY
- M. Olivier MARTINEZ
- Mme Sandra TOLLIS

Etaient également présents :

- Mme Marie-Anne CHEBOUB, Responsable du développement économique à la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur et M. Mathieu SERVILLAT, Chargé d'Opérations
- Pour le Conseil départemental :
 - M. Georges MAIGNON, Directeur des Entreprises et des Initiatives Economiques
 - M. Régis JACQUIER, Directeur-Adjoint de l'Aménagement
 - M. François RAMBEAU, M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...

**Le Comité Syndical,**

VU l'article L.5722-3 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que le bilan des acquisitions opérées par les Syndicats Mixtes soit soumis chaque année à délibération de l'organe délibérant,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

DECIDE :

- d'approuver le bilan des cessions immobilières réalisées par acte notarié du 23 mars 2021 auprès de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans :

Commune	Référence cadastrale	Superficie	Date de l'acte
OEYREGAVE	Section ZH n° 36	67a 60ca	23 mars 2021
	Section ZH n° 39	59a 81a	
	Section ZH n° 41	42a 96ca	
	Section ZH n° 69	2ha 64a 50ca	

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON